



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

allocations familiales

Question écrite n° 72726

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur la situation des caisses d'allocations familiales au regard de la précarité grandissante et des besoins importants et nécessaires qui apparaissent dans de nombreux départements. Le budget 2015 de la loi de financement de la sécurité sociale a introduit la fin de l'universalité des droits, avec la mise sous conditions de ressources des allocations familiales. Cette situation nouvelle a remis en cause un principe fondateur du droit de la famille. La nécessité d'équilibrer le budget se conçoit. Aussi, au regard des transferts de charges existants (4,4 milliards d'euros transférés à la branche vieillesse pour les majorations de pension) et pesant sur la politique familiale, elle souhaite connaître les intentions du Gouvernement dans le prochain budget sur ces transferts.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Louwagie](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72726

Rubrique : Prestations familiales

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 janvier 2015](#), page 288

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)